



INTOSAI
Working Group on
Environmental Auditing

*Sommaire des résultats de la
quatrième enquête sur la
vérification environnementale
(2003)*

Octobre 2004



Remerciements

Nous aimerions remercier toutes les institutions supérieures de contrôle (ISC) qui ont pris le temps de répondre à l'enquête de 2003. Sans elles, la préparation du présent rapport n'aurait pas été possible. Nous aimerions également remercier les personnes et groupes suivants d'avoir contribué à faire de ce rapport une réalité :

- la Cour des comptes des Pays-Bas qui a préparé les trois premières enquêtes et communiqué leurs résultats qui ont servi de fondement au présent rapport;
- les coordonnateurs des groupes de travail régionaux sur la vérification environnementale pour avoir obtenu les réponses de leurs membres;
- le Comité directeur du Groupe de travail sur la vérification environnementale (GTVE) qui a étudié le rapport et l'a commenté;
- Carolle Mathieu, Paul Pilon, Erin Windatt et Liliane Cotnoir du Bureau du vérificateur général du Canada qui ont préparé le présent rapport.

Le Secrétariat du Groupe de travail sur la vérification environnementale aimerait remercier les institutions supérieures de contrôle suivantes d'avoir fait traduire le présent document.

- Traduction en arabe : Bureau de contrôle d'État du Koweït
- Traduction en français : Bureau du vérificateur général du Canada
- Traduction en allemand : Cour des Comptes de l'Autriche
- Traduction en espagnol : Bureau du Contrôleur général de la République du Chili

Sommaire : Résultats de la quatrième enquête sur la vérification environnementale (2003)¹

Depuis 1992, le Groupe de travail sur la vérification environnementale (GTVE) de l'INTOSAI fait la promotion de l'avancement des techniques de vérification environnementale et de leur application généralisée par les institutions de contrôle. Le Groupe a mené quatre enquêtes sur une période de dix ans (1993, 1997, 2000 et 2003) pour faire le suivi des progrès réalisés et cerner les secteurs susceptibles d'améliorations.

Le rapport décrit les résultats de l'enquête menée en juin 2003. Il analyse aussi l'évolution de la vérification environnementale depuis la dernière enquête en 2000 et présente les principaux changements survenus depuis la première enquête en 1993.

Réponse à l'enquête

L'enquête sur la vérification environnementale a été envoyée à toutes les 185 institutions supérieures de contrôle (ISC) qui sont membres de l'INTOSAI. Nous avons reçu des réponses de 114 institutions de contrôle – un taux de réponse de 61 p. 100.

Comme dans les enquêtes précédentes

- Les régions de l'EUROSAI et de l'ASOSAI sont les mieux représentées : 88 p. 100 des membres de l'EUROSAI et 82 p. 100 des membres de l'ASOSAI ont répondu à notre enquête. Le taux de réponse des membres de l'ARABOSAI et de l'AFROSAI était inférieur à celui de 2000.
- Les pays à revenu élevé sont les mieux représentés : 88 p. 100 ont répondu à l'enquête. Par rapport à l'enquête de 2000, la représentation des pays à faible revenu est plus élevée (bien qu'à 39 p. 100, ils soient sous-représentés).

Le mandat des institutions supérieures de contrôle

Quatre-vingt-quatorze pour cent des ISC ont le mandat législatif de mener des vérifications de régularité et 82 p. 100 ont le mandat d'exécuter des vérifications du rendement. Par ailleurs, seulement 17 p. 100 des ISC ont expressément le mandat d'exécuter des vérifications environnementales. L'absence d'un tel mandat n'empêche toutefois pas les ISC de mener des vérifications environnementales.

Certaines ISC conseillent également leur pays en matière de gouvernance environnementale. Le résultat est à peu près le même que celui obtenu lors de l'enquête de 2000 : environ le cinquième des ISC donne des conseils sur les lois, les politiques et les programmes environnementaux, le renforcement des capacités et le suivi du rendement en ce qui a trait à l'environnement. Les ISC jouent cependant un rôle moins direct auprès des ministères dans l'élaboration des systèmes de gestion de l'environnement et de la production des rapports environnementaux (quatre à cinq pour cent de moins qu'en 2000).

¹ Le sommaire est publié dans toutes les langues de l'INTOSAI (allemand, anglais, arabe, espagnol et français). Le sommaire dans les cinq langues et le rapport complet (en anglais) se trouvent sur le site Web du GTVE : www.environmental-auditing.org, on peut aussi en faire la demande par courriel à : environmental.auditing@oag-bvg.gc.ca.

Politiques environnementales

Pour qu'une ISC puisse vérifier les actions du gouvernement dans le domaine de l'environnement, le gouvernement doit avoir adopté des politiques environnementales permettant d'évaluer ses actions (par exemple, un plan vert global, des politiques et des programmes touchant l'environnement ou le développement durable, ou des lois ou des règlements sur l'environnement). Comme en 2000, 93 p. 100 des pays s'étaient dotés d'une politique environnementale. Certains pays avaient une seule politique nationale tandis que d'autres avaient plusieurs politiques en vertu de diverses lois. Quatre-vingt-huit pour cent des pays se fixent des objectifs à atteindre et 81 p. 100 désignent les instruments à utiliser dans leurs politiques.

Quatre-vingt-cinq pour cent des politiques des pays sont mises en œuvre par le gouvernement national tandis que 61 p. 100 le sont par les autorités locales, régionales, provinciales ou fédérales.

Activités de vérification environnementale

Les résultats de l'enquête indiquent que la vérification environnementale est relativement stable depuis 1994. Soixante-deux pour cent des ISC ont indiqué avoir réalisé au moins une vérification environnementale depuis 2000.

Soixante-neuf ISC ont produit 518 vérifications entre 2000 et 2002. Lorsque les ISC les lui ont fournis, le Groupe de travail sur la vérification environnementale (GTVE) a affiché sur son site Web, à l'adresse www.environmental-auditing.org, le texte intégral ou les sommaires des rapports de vérification dans une ou plus des langues officielles de l'INTOSAI (allemand, anglais, arabe, espagnol et français).

Types de vérification environnementale

Les vérifications du rendement ou de la gestion (y compris les vérifications du rendement et de régularité combinées) ont porté sur un éventail de responsabilités gouvernementales. Entre 2000 et 2002, 232 vérifications ont été produites sur la conformité aux lois et règlements environnementaux et 206 rapports sur la mise en œuvre des programmes environnementaux.

Les sujets les plus fréquents des vérifications environnementales au cours des trois dernières années étaient la gestion environnementale interne par les autorités publiques ou les ministères (148 rapports), l'eau douce (130 rapports) et les déchets (116 rapports).

Capacité de vérification

Nous avons évalué la capacité de vérification environnementale des ISC qui possèdent de l'expérience en vérification environnementale (74 ISC). Cinquante-six pour cent (40 ISC) comptent parmi leur effectif du personnel qui est affecté uniquement aux vérifications environnementales. Quatorze ISC ont moins de un pour cent de leur effectif affecté aux vérifications environnementales et la plupart des autres y affectent entre un et sept pour cent de leur effectif. Vingt et une des 40 ISC consacrent 2,5 p. 100 de leur budget aux vérifications environnementales. Cependant, 44 p. 100 des ISC possèdent de l'expérience en vérification environnementale mais n'ont pas de membres de leur effectif affectés uniquement aux vérifications environnementales.

Vérifications prévues au cours des trois prochaines années

Au cours des trois prochaines années, 63 p. 100 des ISC comptent effectuer des vérifications environnementales. Elles prévoient des vérifications dans les domaines suivants : déchets (48 ISC); eau douce (37 ISC); agriculture, pesticides, mise en valeur des terres et foresterie (26 ISC); écosystèmes (21 ISC); et nature et loisirs (19 ISC). Sur les 72 ISC, 13 ISC prévoient effectuer une vérification environnementale pour la première fois.

Obstacles à la vérification environnementale

Vingt-six pour cent des 114 ISC ont affirmé qu'elles ne rencontrent aucun obstacle pour effectuer des vérifications environnementales. Cinquante et un pour cent des ISC de l'EUROSAI ont indiqué qu'elles ne faisaient pas face à des obstacles de cet ordre. Cependant, toutes les ISC de l'OLACEFS et de l'AFROSAI ont indiqué qu'elles rencontraient au moins un obstacle.

Voici certains des obstacles mentionnés par les ISC :

- **Manque de compétences ou d'expertise au sein de l'ISC.** C'est l'obstacle le plus important (58 p. 100). C'était également le plus important en 2000 (50 p. 100). Les pays de l'AFROSAI et de la SPASAI considèrent le manque d'expertise comme le principal obstacle (82 et 88 p. 100). Dans toutes les régions, le manque d'expertise est l'un des principaux problèmes (plus de 50 p. 100), sauf pour la région de l'EUROSAI (31 p. 100). L'analyse par niveau de revenu indique que le manque de compétences ou d'expertise est le principal obstacle pour les pays à faible revenu ou à revenu moyen (78 et 65 p. 100) et même pour les pays à revenu élevé (33 p. 100).
- **Normes environnementales insuffisantes et données insuffisantes sur l'état de l'environnement, et insuffisance du système de vérification.** Quarante pour cent des ISC ont indiqué qu'elles faisaient face à ces obstacles pour exécuter des vérifications environnementales.

Sur les 114 répondants, 40 n'effectuent pas de vérifications environnementales.

Quatre-vingt-trois pour cent de ces ISC ont indiqué que le manque de compétences ou d'expertise était un obstacle très important. Ces pays ont indiqué que deux éléments essentiels les aideraient à commencer à effectuer des vérifications environnementales : de la formation ou du personnel formé et l'existence de lignes directrices et de normes environnementales.

Vérifications environnementales simultanées, conjointes ou coordonnées et vérifications d'accords environnementaux internationaux

Les ISC coopèrent déjà beaucoup entre elles. Quarante pour cent des ISC ont échangé de l'information ou des expériences en vérification environnementale avec d'autres ISC. La coopération entre les ISC en matière de vérification environnementale a progressé depuis la dernière enquête. Le pourcentage de coopération a

- plus que doublé pour les vérifications des accords environnementaux internationaux;
- presque doublé pour la coopération à la vérification de questions environnementales qui ne relèvent pas d'un accord.

Vingt-huit pour cent des ISC coopèrent à des vérifications de conformité à des accords environnementaux internationaux et 18 p. 100 des ISC coopèrent à d'autres vérifications environnementales. Certaines des vérifications portent sur la Convention RAMSAR ou sur la Convention MARPOL. Les ISC ont effectué également plusieurs évaluations régionales de ressources naturelles communes, comme la Convention sur la protection du Danube et la Convention d'Helsinki (mer Baltique).

Les ISC souhaitent mener des vérifications en collaboration dans l'avenir. Tout comme pour l'enquête de 2000, 19 ISC ne font pas face ou ne prévoient pas faire face à des obstacles pour mener des vérifications en collaboration. Tous les ISC ont indiqué leur intérêt à coopérer avec d'autres pays.

Les ISC ont également mentionné les obstacles auxquels elles font face pour élargir leurs pratiques de vérification afin d'effectuer des vérifications conjointes ou de coopérer à des vérifications environnementales. Voici ces obstacles :

- absence de ressources,

- manque de compétences ou d'expertise au sein de l'ISC,
- difficulté de trouver d'autres partenaires,
- demandes concurrentielles,
- problèmes de calendrier,
- compatibilité de la langue,
- compatibilité des systèmes de vérification.

Participation à des groupes de travail régionaux sur la vérification environnementale

Les groupes de travail régionaux sur la vérification environnementale (GTRVE) permettent de partager l'expertise et de trouver des partenaires. Sur les 74 ISC qui effectuent des vérifications environnementales, 53 participent à un groupe de travail régional, 8 veulent devenir membres d'un tel groupe et 6 veulent participer à certaines des activités des groupes régionaux sur la vérification environnementale.

Accès aux ressources du GTVE et des ISC sur l'Internet

Étant donné l'importance de l'Internet pour que le GTVE puisse rendre ses ressources accessibles et pour que les ISC puissent avoir accès aux travaux des autres ISC, nous avons demandé aux ISC dans les deux dernières enquêtes si elles avaient accès à l'Internet. Quatre-vingt-seize pour cent des ISC ont accès à l'Internet, une hausse remarquable depuis 3 ans, et 90 p. 100 des ISC ont une adresse courriel.

Le nombre d'ISC possédant un site Web a augmenté : de 56 p. 100 en 2000 à 68 p. 100 en 2003.

Les gouvernements des pays des ISC utilisent également de plus en plus l'Internet; 71 p. 100 en 2003 contre 55 p. 100 en 2000. La majeure partie de l'information sur les politiques ou les programmes environnementaux se trouve sur l'Internet, ce qui en facilite l'accès pour les ISC. Les gouvernements utilisent de plus en plus l'informatique; nous avons constaté un progrès net au cours des trois dernières années.

Accès aux rapports environnementaux

Sur les 74 ISC qui effectuent des vérifications environnementales, 50 p. 100 rendent leurs rapports disponibles sur l'Internet, 38 p. 100 les rendent disponibles sur support papier seulement et 11 p. 100 ne les rendent pas publics.

Outils du GTVE : connaissance et utilité

Nous avons posé trois questions sur la connaissance des dix produits du GTVE et leur utilisation et comparé les réponses à celles de l'enquête de 2000.

Le Groupe de travail doit faire mieux pour faire connaître ses produits. La connaissance des produits varie entre 41 p. 100 pour la vidéo *Green Auditing : A Global Challenge* et 70 p. 100 pour la page d'accueil du GTVE.

En règle générale, les ISC utilisaient moins les produits du GTVE qu'au cours de la dernière enquête. Cependant, les ISC qui connaissaient les produits les trouvaient très utiles ou quelque peu utiles. Quatre-vingts pour cent d'entre elles trouvaient la page d'accueil du GTVE très utile et 65 p. 100 ont jugé la brochure *Méthodes de coopération entre les ISC dans le contrôle des accords écologiques* très utile.

Rôle joué par le GTVE pour supprimer les obstacles grâce à ses produits

La plupart des ISC ont fait des commentaires sur la façon de rendre les produits du GTVE plus utiles. Certaines ont indiqué que l'information était intéressante mais que les ISC devaient être informés des produits disponibles. D'autres ISC ont suggéré d'autres outils, comme des orientations sur un éventail de questions environnementales ainsi que des lignes directrices sur la vérification environnementale.

Les ISC aimeraient obtenir plus de soutien du GTVE dans les domaines suivants :

- Soixante-quinze pour cent (85 sur 114) souhaitaient obtenir de l'INTOSAI plus de lignes directrices sur la vérification environnementale. Quatre-vingt-onze pour cent des ISC des pays à revenu faible et moyen, 100 p. 100 des régions de la CAROSAI et de la SPASAI, 93 p. 100 de la région de l'AFROSAI et 91 p. 100 de la région de l'OLACEFS souhaitaient obtenir plus de lignes directrices.
- Soixante-seize pour cent (87 sur 114) souhaitaient obtenir de la formation en vérification d'enjeux reliés à l'eau. Quatre-vingt-seize pour cent des ISC des pays à faible revenu et 88 p. 100 des régions de l'AFROSAI et de la SPASAI souhaitaient obtenir de la formation sur l'eau.
- Soixante-dix-huit pour cent (89 sur 114) souhaitaient obtenir de la formation en vérification d'enjeux reliés aux déchets. Quatre-vingt-onze pour cent des ISC des pays à faible revenu, 88 p. 100 des régions de la CAROSAI et de la SPASAI, 86 p. 100 de la région de l'OLACEFS et 84 p. 100 de la région de l'ASOSAI souhaitaient obtenir de la formation sur les déchets.

Les ISC aimeraient également effectuer des vérifications sur l'eau et les déchets (80 et 83 p. 100). Les ISC des pays à faible revenu étaient particulièrement intéressés par ce type de vérification (91 p. 100 pour l'eau et 87 p. 100 pour les déchets).

Les ISC souhaitent également obtenir des activités de formation dans d'autres domaines de l'environnement. Soixante-treize pour cent des pays (83 sur 114) souhaitent obtenir de la formation dans d'autres domaines tels que l'aménagement du territoire, les pesticides, la pollution atmosphérique et industrielle, l'agriculture, la foresterie et la biodiversité.

Problèmes environnementaux auxquels les pays font face

Pour élaborer des outils pour les ISC, il est important de connaître les problèmes environnementaux auxquels les pays font face. Selon les ISC en 2003, les déchets constituent le principal problème, suivi

- de l'eau douce,
- la pollution de l'air,
- l'agriculture, les pesticides, la mise en valeur des terres et la foresterie,
- les écosystèmes,
- la nature et les loisirs.

Ces problèmes environnementaux sont semblables à ceux que les ISC souhaitent vérifier au cours des trois prochaines années, la seule exception étant la pollution de l'air. Les quatre principaux problèmes sont les mêmes qu'en 2000, mais leur ordre a changé. Les déchets revêtent une importance encore plus grande en 2003.

Que devrait faire le GTVE à l'avenir?

Le principal obstacle à la vérification environnementale est le manque de compétences et d'expérience. Les ISC souhaitent de la formation pour améliorer leurs compétences et acquérir de l'expérience; elles souhaitent aussi obtenir des lignes directrices. Le GTVE peut les aider à ce chapitre.

Les résultats de l'enquête correspondent aux activités proposées dans le plan de travail du Groupe de travail pour les années 2005-2007.